



CTL 2 BIS DU 23 FEVRIER 2021

DECLARATION LIMINAIRE

Toute crise met en évidence la nécessité absolue de services publics de proximité et de qualité.

Pour la CGT, l'urgence est d'**abandonner le NRP**. Cette crise devrait vous démontrer que cette réforme est le contraire de ce qu'il faudrait envisager.

Le NRP éloigne le service public de pleine compétence de la population qui continue de se rendre devant les centres des finances publiques y compris durant cette crise. Un tel besoin de proximité aurait dû vous alerter !

Pour la CGT, le service public de la DGFIP doit être développé et renforcé en termes d'emplois. Il ne s'agit pas d'avoir recours à des substituts d'emplois pérennes tels les contractuels ou les services civiques.

La crise démontre là aussi toute la place que tient la DGFIP dans la continuité de l'État. La prise en charge de la gestion du fonds de solidarité en est une des démonstrations. Il est inacceptable que les dogmes des gouvernements successifs, qui conduisent à n'envisager les fonctionnaires que comme un coût, impliquent de façon systématique des suppressions d'emplois chaque année à la DGFIP. Les services sont exsangues et les agents ne sont plus en capacité d'assumer toutes les missions dont ils ont la charge, et ce sans même aborder leurs conditions de travail qui se dégradent de plus en plus du fait de ces suppressions.

Stupeur et colère dans les services qui gèrent sans discontinuer la prise en charge du fonds d'aide et de solidarité depuis de nombreux mois, à l'annonce sur Ulysse du recrutement de 8 contractuels embauchés pour 6 mois sans compétence ni technicité. Aucune communication n'a été faite auprès des responsables. Le recrutement est sous la responsabilité d'une inspectrice contractuelle recrutée récemment !! Depuis des mois, le FDS est mis en œuvre avec des règles d'attribution particulièrement mouvantes et évolutives qui demandent aux agents pourtant expérimentés, un investissement acharné pour assimiler les nombreuses notes qui déferlent sans discontinuer.

- Comment pensez-vous réellement que 8 agents, sans aucune expérience en fiscalité, pourront assimiler et analyser les nombreux dossiers en souffrance ?
- Comment pensez-vous les former ? par qui ?
- Où avez-vous prévu de les installer ? avec quels moyens ?
- Quelles seront précisément leurs tâches ?

Un véritable mal être au travail se développe chez nos collègues, déjà usés comme l'ensemble de la population par les mesures sanitaires, une impression de « jour sans fin ». Les agents se sentent dévalorisés et épuisés.

Pour la CGT, tout comme la démocratie, **la démocratie sociale et le dialogue social** ne sont pas des concepts ou des éléments de communication, ils ont du sens.

Elle est très attachée au dialogue social, mais tel que défini par l'OIT. Un dialogue social comporte de la discussion et des échanges d'information, mais aussi et surtout de la négociation qui de par sa définition en est une lorsque la discussion aboutit à un accord. La CGT ne sera jamais un alibi pour faire croire aux agents que toutes les mesures de régressions sociales sont ne serait-ce que concertées.

La CGT Finances Publiques 94 est prête à participer au dialogue social **si, et seulement si**, il s'agit bien d'un réel dialogue social qui respecte la représentativité. À chaque fois que des avancées ou des négociations seront possibles pour les agents, nous répondrons présents, mais nous ne participerons pas à la régression sociale des agents des finances publiques.

À titre d'exemple, **dans le VAL DE MARNE**, nous n'avons pas de réponse à nos questions écrites (nous attendons toujours une réponse à nos demandes envoyées par mail le 12 février dernier :

- Concernant les agents placés 100 % en ASA personnes vulnérables, combien sont-ils, comment seront-ils convoqués à l'entretien d'évaluation ? Seront-ils convoqués par mail sachant que courrielleur léger ne fonctionne pas toujours. Comment seront-ils informés de l'alimentation de leur CET et du choix d'option avant vendredi 26 février, délai de rigueur. D'après nos informations, ces agents auraient dû recevoir un courrier postal les informant, ce n'est pas le cas de tous les agents. Contacter ces agents individuellement est une urgence absolue **d'autant qu'ils n'ont aucune possibilité d'accéder à SIHRIUS de leur domicile**
- Nous réitérons notre demande de groupe de travail local sur le télétravail, dans le cadre du CHSCT. Nous réaffirmons que le télétravail ne doit pas être imposé, mais il doit cependant être accordé aux agents qui le demandent. La tenue de ce groupe de travail est urgente.

Quelle surprise aussi d'apprendre, lors du CHSCT du 12 février, en question diverses apportées par la DDFIP la réorganisation du service du courrier ou la modification substantielle de l'accès au parking souterrain de la DDFIP. Rappelez-nous à quels moments ces décisions ont été débattues ?

Par ailleurs, lors du groupe de travail CHSCT du 26 janvier dernier, des organisations n'ayant pas de siège en CHSCT ont été convoquées en leur qualité de représentants au CTL, alors que l'ensemble des élus au CTL des autres organisations syndicales représentatives ne l'ont pas été. Peut-on réellement parler de dialogue social ?

Pour revenir à l'ordre du jour, concernant la création du **centre de gestion financière**, il a pour objet de mutualiser les fonctions d'ordonnateur (par délégation) et de comptable public sur toute la chaîne d'exécution de la dépense. Les CGF s'inscrivent, tout comme la mise en place des SFACT et la tentative avortée d'extension des agences comptables, dans la droite file des restructurations visant à affaiblir le principe républicain de séparation entre ordonnateur et comptable et les contrôles attenants, pourtant garants de rigueur et de probité. À l'inverse de la création des CGF, pour la CGT, la séparation fonctionnelle et structurelle entre ordonnateur et comptable doit être maintenue ou rétablie partout où la DG l'a affaiblie ou abandonnée.

Concernant le budget, doit-on prendre pour argent comptant le si peu de chiffres qui nous sont transmis, compte-tenu de la mauvaise expérience vécue avec le budget du CHSCT ? Parlons-en du **budget annuel alloué au CHSCT du VAL DE MARNE pour 2021 !** Le CHSCT perd en totalité 306 139,88 euros, au détriment des conditions de sécurité des agents et de leur santé. Nous vous rappelons vos engagements de financer sur le budget de la DDFIP les actions CHSCT si le secrétariat général refusait de nous re-créditer les sommes perdues (cf notre déclaration liminaire au CHSCT du 12 février dernier). Mais à l'étude des documents, nous ne voyons pas où cette possibilité a été provisionnée. Nous ne voyons pas non plus apparaître le montant dépensé en 2020 pour la gestion de la crise sanitaire, ni le montant des économies tirées de la période du confinement au printemps dernier, notamment concernant la gestion des flux.

N'attendant rien du dialogue social à la sauce DDFIP 94, les élus CGT ne participeront pas à ce CTL et s'adresseront directement aux agents.